



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE 2024

BASSIN D'EMPLOI DU PAYS D'ARLES

Avertissement : Suite à un changement de nomenclature en FAP 2021 (FAMILLES PROFESSIONNELLES), les données par famille de métiers marquent une rupture de série. La publication de cette année ne fait aucune comparaison avec la nomenclature FAP 2009 précédente. De plus, l'amélioration de la qualité du fichier des établissements concernant les tranches d'effectifs entraîne une meilleure répartition des établissements par taille.

Sommaire

- P.2** Répartition des projets de recrutement selon la taille des établissements et le secteur d'activité
- P.3** Les 15 principales familles de métiers recherchées par les employeurs - Les principaux résultats des territoires
- P.4** Les 15 principaux projets saisonniers et les 15 principales intentions d'embauche jugées difficiles par les employeurs
- P.5** Sources et méthodes

L'essentiel

Le bassin d'emploi du Pays d'Arles compte 33% d'établissements recruteurs qui déclarent 12 100 intentions d'embauche en 2024 et correspondent à 4,5% du total de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (247 600). Il fait partie des bassins d'emploi à forte saisonnalité de projets de recrutement (57%). La baisse enregistrée des intentions d'embauche dans ce bassin d'emploi est de -7% par rapport à 2023.

Les intentions d'embauche dans le bassin du Pays d'Arles sont réparties entre structures de petite taille (61%), de taille moyenne (28%) et de grande taille (11%).

Les établissements de services sont largement les premiers contributeurs du bassin d'emploi avec 50% des projets de 2024 (68% pour la région). L'agriculture, industrie agroalimentaire regroupe 32% des recrutements potentiels, le commerce 9%, la construction 5% et l'industrie 4%.

Les agriculteurs, les serveurs de cafés restaurants et les viticulteurs, arboriculteurs représentent les trois métiers les plus recherchés en 2024 au sein du bassin d'emploi du Pays d'Arles (respectivement 15%, 7% et 6% de l'ensemble des 12 100 intentions d'embauche du bassin d'emploi).

Les projets saisonniers sont au nombre de 6 920, soit 57% des intentions d'embauche du bassin contre 40% pour la région. Le besoin en personnel saisonnier est essentiellement lié à l'agriculture et au tourisme au sein de ce territoire.

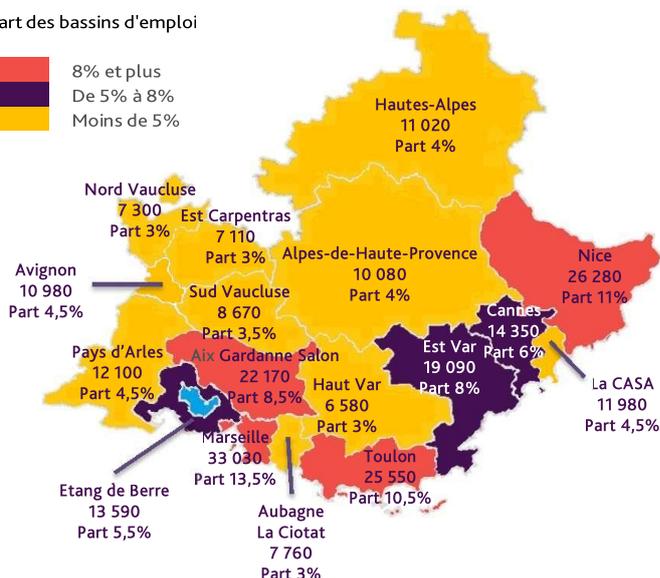
En 2024, 8 300 intentions d'embauche sont considérées difficiles par les employeurs soit 69%, la région étant située à 62%.

Au niveau régional, la pénurie de candidats et leur profil inadéquat pour certains métiers sont les principales difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs. Les solutions les plus souvent utilisées pour y remédier sont les recours à France Travail, à la formation de candidats externes ou de salariés déjà présents dans l'établissement.

CARTE 1

Nombre de projets de recrutement par bassin d'emploi et leur part

Part des bassins d'emploi



12 100

projets de recrutement

33% des établissements envisagent au moins un recrutement en 2024

57% des intentions d'embauche sont liées à une activité saisonnière

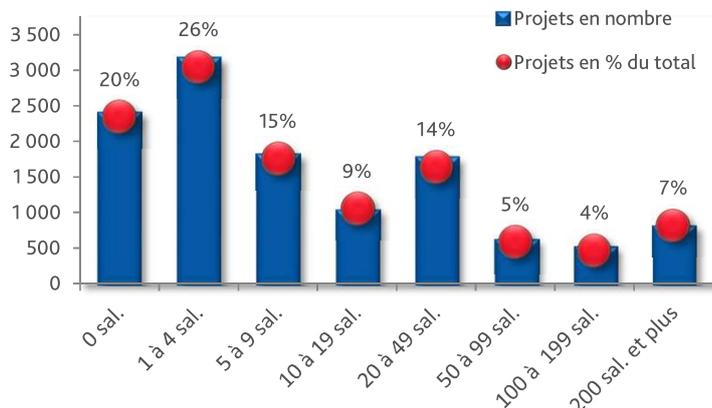
69% des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs

1 850 agriculteurs recherchés

RÉPARTITION DES PROJETS DE RECRUTEMENT

GRAPHIQUE 1

Répartition des intentions d'embauche selon la taille des établissements



Des projets principalement situés au sein des structures de petite taille

Les établissements de moins de 10 salariés concentrent 61% des projets de recrutement sur le bassin d'emploi (50% pour la région).

Les entreprises de 10 à 99 salariés en représentent 28% (35% au niveau régional).

Les établissements de 100 salariés et plus correspondent à 11% des intentions d'embauche (15% en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Les services et l'agriculture, des secteurs à fort potentiel de recrutement

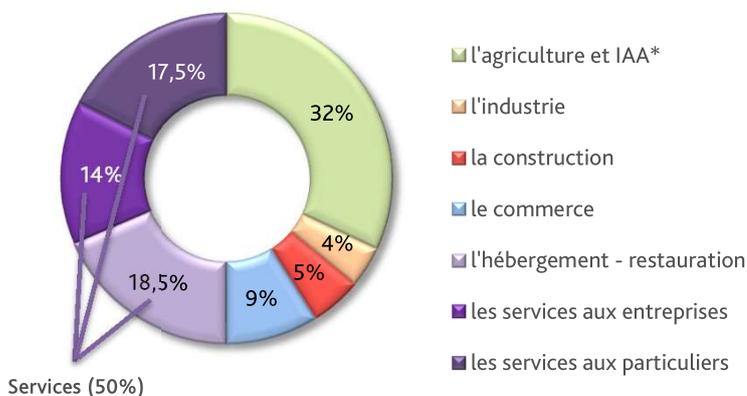
Les activités de services rassemblent 6 030 projets de recrutement soit 50% des propositions du territoire (68% pour la région).

Parmi celles-ci, l'hébergement - restauration couvre 18,5% des intentions d'embauche, les services aux particuliers, à la collectivité 17,5% et les services aux entreprises 14%.

Les branches d'activité les plus représentées sont l'agriculture (28% des projets), l'hébergement - restauration (18%), puis les services scientifiques, techniques, administratifs, de soutien (7%).

GRAPHIQUE 2

Répartition selon le secteur d'activité



GRAPHIQUE 3

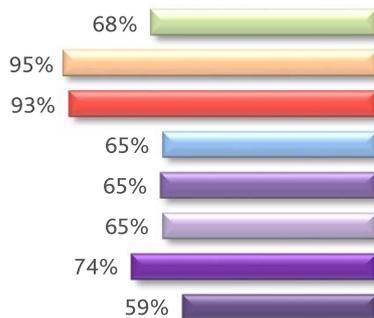
Répartition selon la difficulté et la saisonnalité

TABLEAU 1

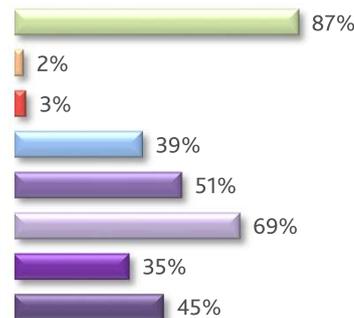
Nombre de projets par secteur

Agriculture et IAA*	3 870
Industrie	510
Construction	550
Commerce	1 150
Services	6 030
• dont hébergement - restauration	2 210
• dont services aux entreprises	1 720
• dont services aux particuliers	2 090

Part des projets jugés difficiles



Part des projets saisonniers



Clé de lecture : le commerce enregistre 1 150 projets de recrutement en 2024. Parmi ces objectifs d'embauche, 65% sont jugés difficiles et 39% ont un caractère saisonnier.

Une importante disparité sur la saisonnalité et la difficulté à recruter selon les secteurs d'activité

Les employeurs du bassin d'emploi font part de difficultés de recrutement pour 69% des projets (62% en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ce taux s'échelonne toutefois de 59% dans les services aux particuliers, à la collectivité à 95% dans l'industrie.

La part des intentions d'embauche saisonnières atteint 57% sur le territoire (40% en région). Elle varie de 2% pour l'industrie à 87% pour l'agriculture et IAA*.

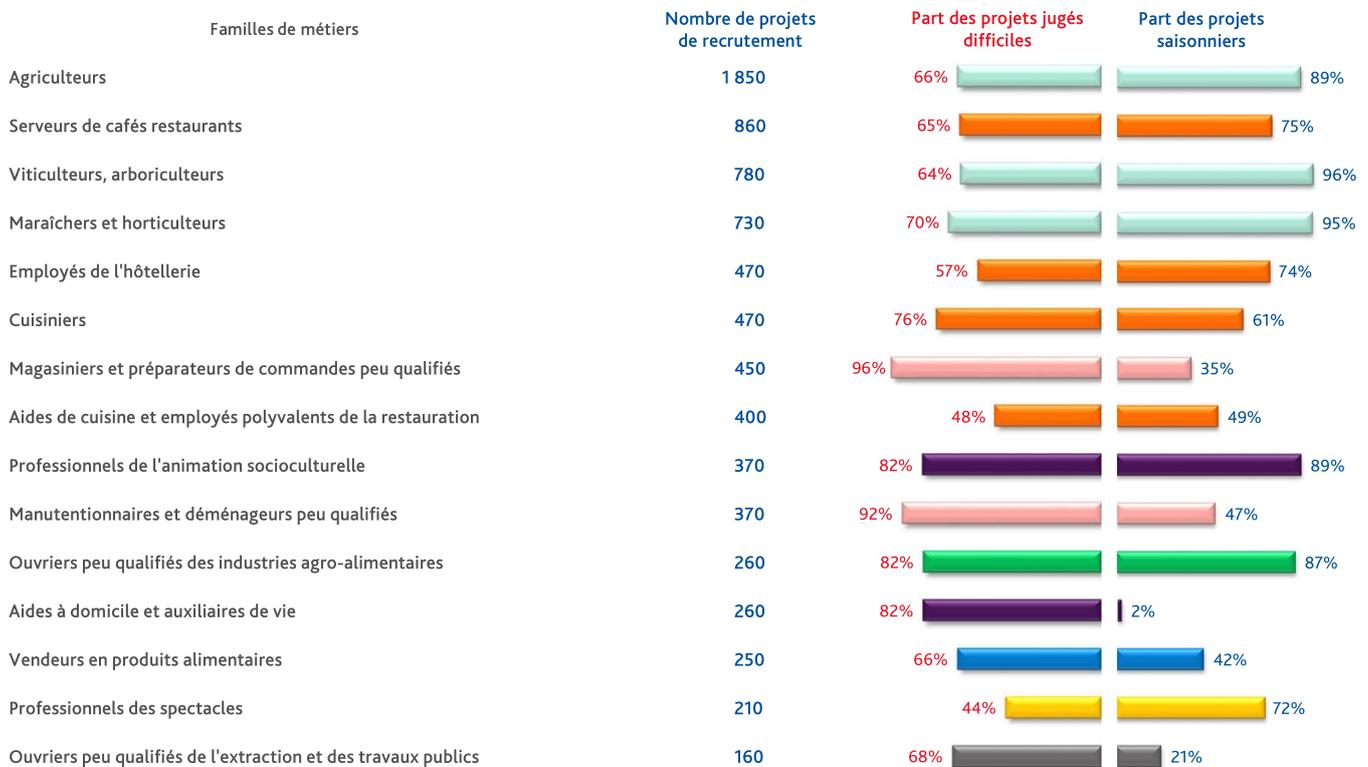
* IAA : Industrie Agroalimentaire

LES 15 PRINCIPALES FAMILLES DE MÉTIERS RECHERCHÉES PAR LES EMPLOYEURS

L'enquête BMO permet d'identifier les métiers les plus recherchés par les employeurs d'un territoire, par famille de métiers.

GRAPHIQUE 4

Nombre de projets, difficulté et saisonnalité des 15 principales familles de métiers recherchées par les employeurs



Les 15 familles de métiers les plus recherchées concernent près des deux tiers des intentions d'embauche, soit 65% des projets de recrutement. Elles présentent un ressenti de difficultés à recruter (70%) proche que celui des 217 familles de métiers du questionnaire (69%). La saisonnalité des principaux métiers est bien plus élevée : 73% des projets de ces 15 familles de métiers sont saisonniers contre 57% pour l'ensemble des 217 familles de métiers du questionnaire.

Au sein de ces 15 familles de métiers, celles de l'agriculture et de l'hébergement - restauration sont les plus recherchées. Viennent ensuite les familles de métiers des services aux entreprises, des services aux particuliers, à la collectivité, de l'industrie agroalimentaire, de la vente, commerce, des arts, spectacle et de la construction.



LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES TERRITOIRES

	Total	Dont projets difficiles (en %)	Dont projets saisonniers (en %)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	247 600	62% (-1 pt)	40% (+2 pts)
Département des Bouches-du-Rhône	88 600	62% (0 pt)	29% (+1 pt)
Aix Gardanne Salon	22 170	64% (0 pt)	21% (-2 pts)
Aubagne - La Ciotat	7 760	56% (-8 pts)	38% (+5 pts)
Etang de Berre	13 590	60% (-1 pt)	27% (+4 pts)
Marseille	33 030	59% (0 pt)	22% (+1 pt)
Pays d'Arles	12 100	69% (+3 pts)	57% (-2 pts)

➡ Le bassin avec le plus d'intentions d'embauche : Marseille (39 010)

➡ Le bassin avec le plus d'activité saisonnière : Pays d'Arles (57%)

➡ Le bassin avec le plus de difficulté exprimée : Pays d'Arles (69%)

LES 15 PRINCIPAUX PROJETS SAISONNIERS ET LES 15 PRINCIPALES INTENTIONS D'EMBAUCHE JUGÉES DIFFICILES PAR LES EMPLOYEURS

L'enquête BMO permet d'identifier parmi les métiers recherchés par les employeurs d'un territoire, ceux qui répondent à un besoin en personnel saisonnier généré le plus souvent par le tourisme ou l'agriculture. Elle permet également de faire ressortir les métiers pour lesquels les employeurs déclarent avoir des difficultés à recruter du personnel.

TABLEAU 2
Top 15 des projets les plus saisonniers en volume

Projets saisonniers	Nombre de projets	% saisonniers	% difficulté
Agriculteurs	1 650	89%	66%
Viticulteurs, arboriculteurs	740	96%	64%
Maraîchers et horticulteurs	690	95%	70%
Serveurs de cafés restaurants	650	75%	65%
Employés de l'hôtellerie	350	74%	57%
Professionnels de l'animation socioculturelle	330	89%	82%
Cuisiniers	290	61%	76%
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	230	87%	82%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	200	49%	48%
Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés	170	47%	92%
Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés	160	35%	96%
Professionnels des spectacles	150	72%	44%
Employés des services divers	120	85%	0%
Vendeurs en produits alimentaires	100	42%	66%
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	100	93%	71%
Total des projets de recrutement saisonniers (ensemble des 217 familles de métiers)	6 920	57%	69%

Clé de lecture : les agriculteurs regroupent 1 650 intentions d'embauche saisonnières, soit un taux de saisonnalité de 89% (nombre de projets saisonniers du métier / ensemble des projets de recrutement du métier).

TABLEAU 3
Top 15 des projets les plus difficiles en volume

Projets jugés "difficiles" par les employeurs	Nombre de projets	% difficulté	% saisonniers
Agriculteurs	1 220	66%	89%
Serveurs de cafés restaurants	560	65%	75%
Maraîchers et horticulteurs	510	70%	95%
Viticulteurs, arboriculteurs	500	64%	96%
Magasiniers et préparateurs de commandes peu qualifiés	430	96%	35%
Cuisiniers	360	76%	61%
Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés	340	92%	47%
Professionnels de l'animation socioculturelle	310	82%	89%
Employés de l'hôtellerie	270	57%	74%
Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires	220	82%	87%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	220	82%	2%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	190	48%	49%
Vendeurs en produits alimentaires	170	66%	42%
Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics	110	68%	21%
Conducteurs d'engins légers de déplacement de charges, cariste	110	100%	86%
Total des projets jugés difficiles par les employeurs (ensemble des 217 familles de métiers)	8 300	69%	57%

Clé de lecture : les agriculteurs regroupent 1 220 intentions d'embauche jugées difficiles, soit un taux de difficulté de 66% (nombre de projets jugés difficiles du métier / ensemble des projets de recrutement du métier).

SOURCES ET MÉTHODES

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de France Travail, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du CREDOC. Elle est avant tout un outil d'aide à la décision pour France Travail qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement, mieux anticiper et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension et mieux informer les demandeurs d'emploi sur les métiers porteurs. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

L'enquête BMO 2024 a été réalisée entre octobre et décembre 2023 dans les 13 régions métropolitaines et les 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte).

Le champ de cette vingt-troisième édition couvre :

- les établissements relevant du secteur privé (qui cotisent à l'Assurance chômage),
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...),
- les officiers publics ou ministériels (notaires...).

L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 217 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement. Sur les 2,46 millions d'établissements entrant dans le champ de l'enquête, près de 1,7 million ont ainsi été interrogés, par voie postale, téléphonique ou par web. Un dispositif spécifique permet d'interroger les plus grands groupes, afin de prendre en compte leur politique de recrutement centralisée. Au global, près de 426 000 réponses ont été collectées et exploitées pour la France entière.

Pour le bassin d'emploi du Pays d'Arles, la population mère correspond au total à 8 340 établissements dont 5 690 ont été interrogés cette année. Au global, 1 470 établissements ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 25,8%.

Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.

Libre de diffusion sous réserve de mentionner la source :
France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur



EN SAVOIR PLUS

- Les publications nationale et régionales
- Le site dédié à l'enquête offre la possibilité de créer ses propres graphiques via un outil de requêtage complet
- Les fiches synthétiques pour les départements et les bassins d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (23 documents)

Directeur de la publication
Pascal BLAIN

Directeurs de la rédaction
Richard SPINOSA, Franck MENICHELLI

Réalisation
Direction de la Performance
Pôle Statistiques, Études et Évaluations

France Travail Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
34, rue Alfred Curtel
13010 Marseille

Contact : statistiques.13992@francetravail.fr

WWW.FRANCETRAVAIL.ORG